

DEPARTEMENT de L'ISERE
SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE
SECHILLENNE

N° INSEE
478



Service de l'Urbanisme et de l'Habitat
Cellule Etudes Générales et P.A.C (SUH/EG)
17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
tel: 76.70.76.70 fax: 76.70.78.97

SYMBOLE	CODE	INTITULE	SYMBOLE	CODE	INTITULE
	A1	Protection des bois et forêts soumis au régime forestier		I1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés
	A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		I2	Construction et exploitation de pipe-lines
	A3	Terrains riverains des canaux d'irrigation		I3	Ouvrages (D.U.P.) utilisant l'énergie des lacs et cours d'eau
	A4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux		I4	Transport de gaz
	A5	Canalisations publiques d'eau potable		I5	Transport d'électricité
	AC1	Protection des monuments historiques 1: classés 2: inscrits		Int1	Voisinage des cimetières
	AC2	Protection des sites et monuments naturels 1: classés 2: inscrits		JS1	Installations sportives
	AC3	Reserves naturelles		PT1	Protection contre les perturbations électro-magnétiques
	AC4	Protection du patrimoine architectural et urbain		PT2	Transmissions radio-électriques
	Ar4	Terrains d'atterrissage en partie ou en totalité à l'armée de l'air		PT3	Protection contre les obstacles
	Ar5	Fortifications - Ouvrages militaires		PT4	Communications téléphoniques et télégraphiques
	Ar6	Champs de tir		T1	Elagage relatif aux lignes M4com
	AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales		T2	Chemins de fer
	EL2	Zones submerisibles (grand débit bioclimatologique cyclonique)		T3	Survol de télégraphiques
	EL3	Hébergement et marchepied		T4	Aéronautiques de balisage
	EL4	Stations "classées de sport d'hiver"		T5	Aéronautiques de dégivrage
	EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes		T6	Radiorécepteurs : protection des installations de navigation et d'atterrissage
	EL7	Alignements			
	EL10	Parcs nationaux			

ECHELLE : 1/10.000 ETABLI le : 29.04.03 MODIFIE le : 29.04.2003 *CHAMPAN*

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS

date	code	nature
21.10.96		Mise à jour P.A.C Reprise de l'élaboration
29.04.03	A1 - AC2 AC3 - AS1 I4 - PT3	Mise à jour pour Elaboration du PLU.

